

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 23 mars 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET :

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT – MARGE DE CRÉDIT AU FONDS D'EXPLOITATION

PROVENANCE : Direction des ressources financières

PERSONNE RESPONSABLE : Alain Bouchard

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Services financiers

SOMMAIRE :

Selon la circulaire 2009-039 du MSSS, toute demande d'autorisation d'emprunt doit être autorisée par le conseil d'administration, au préalable, avant d'être présentée au MSSS.

Le montant maximal d'emprunt demandé pour le financement du fonds d'exploitation, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, est de 60 M\$.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation du conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact.

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver la demande d'emprunt maximal de 60 M\$ pour le fonds d'exploitation, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, qui sera exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada et d'autoriser Dr Pierre Gfeller, président-directeur général, à signer ladite demande.